

ACTIVITÉ

SPORTS DE GLACE: HOCKEY, BALLON-BALAI, RINGUETTE, PATINAGE

MESURES PRÉVENTIVES

CONSIGNES AUX GESTIONNAIRES

- Assurer une surveillance constante de la glace.
- S'assurer que la glace soit déneigée, exempte de tout obstacle non nécessaire au bon déroulement de l'activité et suffisamment éclairée.
- Repérer les fissures et autres secteurs dangereux et établir un périmètre sécuritaire au besoin.
- Effectuer régulièrement l'inspection de l'équipement mis à la disposition des participants: buts, bâtons, ballons, rondelles, casques et autres équipements de protection.
- Établir un horaire afin que les sports de glace ne se déroulent pas en même temps que le de patinage libre.
- S'assurer que tous les participants portent l'équipement de sécurité:
 - Hockey, ringuette, ballon-balai: casque protecteur avec visière (ou lunettes de sécurité), gants
 - Patinage libre : casque protecteur (débutant) et gants.
- Rendre une trousse de premiers soins disponible à proximité, dans un endroit bien identifié et connu des membres du personnel et des participants.
- Installer un moyen de communication efficace pour intervenir rapidement en cas de blessure.

Patinoires intérieures ou extérieures

- S'assurer que la bande soit en bonne condition (Attention aux clous et éclisses qui peuvent dépasser sur les bandes en bois et aux loquets de porte défectueux) et libre de tout objet pouvant tomber sur la glace (bouteilles d'eau, vêtements, etc)

Patinoires sur plan d'eau naturel (Étang, lac, rivière)

- Avant de vous aventurer sur la glace, s'informer de son épaisseur auprès des autorités locales. L'épaisseur de la glace doit être de :
 - 15 cm pour la marche ou le patinage individuels;
 - 20 cm pour le patinage en groupe ou les jeux;
 - 25 cm pour les motoneiges
- Éviter de s'aventurer sur la glace la nuit.

Notes

La couleur de la glace peut donner une indication de sa solidité.

- Glacé bleu pâle : ce type de glace est le plus solide.
- Glacé blanche opaque ou glacé de neige : en général, elle est seulement à moitié aussi solide que la glace bleu pâle. La glace opaque se forme lorsque la neige saturée d'eau gèle à la surface de la glace.
- Glacé grise : elle n'est pas sécuritaire. La couleur grise indique la présence d'eau.



ACTIVITÉ

SPORTS DE GLACE: HOCKEY, BALLON-BALAI, RINGUETTE, PATINAGE

MESURES PRÉVENTIVES

CONSIGNES AUX GESTIONNAIRES (SUITE)

Recommandations pour le rangement, l'entreposage et le remisage des buts

- S'il est nécessaire de ranger les buts durant les périodes de non-utilisation, sortir les buts de la surface de jeu et les cadenasser l'un devant l'autre, ce qui les empêchera de basculer vers l'avant. Sinon, les attacher à une structure fixe (ex. : un poteau) à l'extérieur de la surface de jeu.
- Si les infrastructures le permettent, entreposer les buts à l'intérieur d'une bâtisse.
Note : Veiller à ne pas les réinstaller trop rapidement sur la patinoire après les avoir entreposés à une température plus élevée qu'à l'extérieur. Le métal, lorsqu'il est plus chaud, a tendance à s'incruster dans la surface glacée.
- Pour diminuer les risques de renversement des buts lors de la manipulation, faire glisser les buts sur la glace plutôt que de tenter de les soulever, et ce, à l'aide des poteaux et non de la barre horizontale.
- Il est fortement déconseillé de fixer des buts dans la glace, d'ajouter du poids à l'arrière durant l'hiver ou de les fixer à une structure lorsqu'ils sont sur la surface de jeu. Ces méthodes diminuent la mobilité des buts et peuvent non seulement augmenter le nombre de blessures, mais également les aggraver.
- S'il y a un surplus d'eau en hiver, éviter d'installer un but à cet endroit, car il va probablement se fixer dans la glace. Pour éviter cette situation durant l'entretien, on peut soit sortir les buts de la patinoire, soit les déposer à 45 degrés sur la bande.

CONSIGNES AUX ANIMATEURS

- Assurer une surveillance constante de la glace.
- S'assurer que la glace soit exempte de tout obstacle non nécessaire au bon déroulement de l'activité.
- En cours d'activité, repérer la présence de nouvelles fissures et autres secteurs dangereux. Établissez un périmètre de sécurité au besoin.
- Libérer la bande de tout objet pouvant tomber sur la glace (bouteilles d'eau, vêtements, etc.)
- Demander aux joueurs réservistes ou en punition de demeurer à l'extérieur de la patinoire.
- S'assurer que les participants portent l'équipement de sécurité approprié en tout temps.
- Indiquer aux participants de patiner dans la même direction lors du patinage libre (anneau de glace).
- Localiser l'endroit où est entreposé la trousse de premiers soins.



ACTIVITÉ

SPORTS DE GLACE: HOCKEY, BALLON-BALAI, RINGUETTE, PATINAGE

MESURES PRÉVENTIVES

CONSIGNES AUX PARTICIPANTS

- Ne jamais s'engager seul sur un plan d'eau.
- Respecter les consignes de l'animateur.
- Respecter la Charte de l'esprit sportif.
- Porter l'équipement de sécurité approprié en tout temps.
- Lors d'une activité de hockey, de ballon-balai ou de ringuette, il est défendu de :
 - Tenir le bâton au-dessus de la taille lors des déplacements sur la glace ;
 - Lever le bâton au-dessus de la taille au moment de l'amorce d'un tir ou de son prolongement (*follow through*) ;
 - Lever délibérément la rondelle ou la balle en effectuant un dégagement (lob), une passe ou un lancer voilé ;
 - Faire trébucher, pousser ou retenir un joueur ;
 - Donner une mise en échec ou initier un contact physique intentionnel ;
 - Accrocher, porter un double échec ou de cingler;
 - Intimider physiquement ou verbalement un autre joueur.
- Lors du patinage libre, circuler dans la même direction que l'ensemble des participants

Références

Les dérivés du hockey - MEES

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/SLS/promotion_securite/TechniConseilHockey.pdf

Assurez votre sécurité - Buts de hockey : Mesures de sécurité visant les surfaces de jeu extérieures à vocation publique. - MEES

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/SLS/promotion_securite/assurez_securite_hockeyFR_2015.pdf

Assurez votre sécurité - Ballon sur glace (ballon-balai) - MEES

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/SLS/promotion_securite/securite_ballon_sur_glace_2014fr_s.pdf

Guide de gesoin des aires extérieurs de patinage sur glace. Regroupement québécois du loisir municipal

<http://www.loisirmunicipal.qc.ca/uploads/Guidedespatinoires1995.pdf>

Équipement – Ringuette Québec

http://www.ringuette-quebec.qc.ca/ringuette-quebec_equipements.php

Règles de sécurité de la Fédération Québécoise de ballon sur glace

http://www.sportsquebec.com/admin/Browse/files/PDF/reglements_securite/ballonglace.pdf



Association des
camps du Québec